M. Thomson (Buttleford-Kinderslev), appuyá par **Õi «M**. Au cours de chacuné des truls dernétres renées, des Knewies (Winnipac-Mari-Ceut.e), présente, avec **Õi «M**. magnies canadiamies ent-clus havené du Cl en vas permission de la Chambre, le Bill C-163 Lôt modificut «Co la fabrication de la Eura Cola canadien du namal (pension à la fermeture ») de quels pays, e) en quelles quantités, e) à que la principal de Code canadien du namal (pension à la fermeture ») de quels pays, e) en quelles quantités, e) à quelc principal de Code canadien du namal (pension à la fermeture ») de quels pays, e) en quelles quantités, e) à que la principal de Code canadien du namal (pension à la fermeture ») de code canadien de code de

JOURNAUX TO CHE CHE CHE CHE WALLE CHE CHE WALLE CHE CHE WALLE CHE CHE WALLE CHE WALLE

Regiserent, des quatre questions sujunites sont tAnd 3C, hi l'Espagne ont-ils rehebrent. Serraies en ordres du Cepit de d'euments, savoir: Ald 3C, 1967, 1969 et 1870 respectivement

est super established authorise such hos en affilhering sept a constitution en entre entre

3. Chels contricts at sont occupée des cave ADA DU CANADA DU 4. Chels carties on a dress movèns de transfer de Case a transfer de transfer contrict de Case a transfer de Case a transfe

OTTAWA, LE MERCREDI 1 MARS 1972

Deux heures de l'après-midi apparent de response de

DDIPDE

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le bill privé suivant:

documents of 7-41. Rauthores.

M. Jergme, secrétaire pariempnime du président du

Bill C-164, Loi constituant en société la Banque Unie du Canada.—M. Haidasz

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre, conformément à l'article 100(1) du Règlement.

M. l'Orateur fait savoir à la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé sur la Table le deuxième rapport du greffier des pétitions, dont il est donné lecture, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître qu'il a examiné la pétition du chef Charlie Abel, Abraham Peter, conseiller de bande, Edith Josie, conseiller de bande, John Kendi, conseiller de bande, Lazarus Charlie, conseiller de bande, membres du peuple aborigène des Indiens Old Crow du Territoire du Yukon et ayant trait aux droits aborigènes des Indiens Old Crow à l'égard de leur ancien territoire tribal, le 29 février 1972, et il constate qu'elle est conforme aux exigences du Règlement quant à sa forme.

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que ladite pétition soit imprimée en appendice aux Débats de ce jour.

M. Macdonald, membre du conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau,—Copies, en français et en anglais, d'un accord convenu entre les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse et le gouvernement du Canada pour établir un comité de révision en vue de réévaluer la praticabilité d'utiliser les énergies marémotrices de la Baie de Fundy. (Document parlementaire n° 284-5/50).

En confunctio des disposita de l'article 39/4) du

M. O'Connell, membre du conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau,—Copies, en français et en anglais, d'un rapport intitulé «La situation au Canada concernant les conventions et recommandations adoptées aux 53° et 54° sessions de la Conférence internationale du Travail, Genève, juin 1969 et juin 1970». (Document parlementaire n° 284-6/20).

M. Thomson (Battleford-Kindersley), appuyé par M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-162, Loi modifiant le Code canadien du travail (régime de retraite), qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.